

# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

Viticulture

**EDITION MIDI-PYRENEES** 

Cahors - Lot

N°16 – 16 juillet 2025

Abonnez-vous gratuitement aux BSV de la région Occitanie











Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

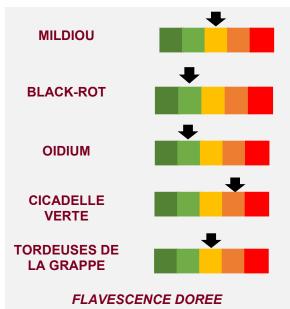
Comité de validation :

Syndicat de Défense des
vins AOC Cahors, Chambre
d'agriculture du Lot,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie,
SODEPAC, Vinovalie Cave
des Côtes d'Olt



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

### A retenir



Pas de progression. Anticipez les risques de pluie jusqu'à la véraison et maintenez un feuillage fonctionnel.

Attention en cas de pluie. Restez vigilant jusqu'à véraison sur parcelles avec symptômes sur grappes.

La période de sensibilité est terminée sur les parcelles saines.

Les populations de larves progressent. Réaliser des comptages.

Les perforations sont bien visibles.

DATES T3 A VENIR

Liste des mesures alternatives et prophylactiques en viticulture

La note technique commune vigne 2025

## **METEO**

Annexes:

#### Cumul de pluie de la semaine précédente (Source IFV)

Station	Lundi 7 juillet	Mardi 8 juillet	Mercredi 9 juillet	Jeudi 10 juillet	Vendredi 11 juillet	Samedi 12 juillet	Dimanche 13 juillet	Lundi 14 juillet	Cumul 7-14 juillet
Prayssac	6.3	0	0	0	0	0.3	0	0	6.6
Sauzet	20	0	0	0	0	0	0	0	20
Soturac	8.4	0	0	0	0	3.1	0	0	11.5
St Vincent Rive d'Olt	1.1	0	0	0	0	0	0	0	1.1



#### • Prévisions du 16 juillet 2025 (Source : Plein Champ - MétéoFrance)

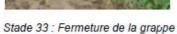
Date	mer 16/07	jeu 17/07	ven 18/07	Sam 19/07	dim 20/07	lun 21/07
Température (°C)	14-30	16-34	20-36	19-27	15-18	13-23
Pluie (mm)	0-1	0-0	0-0	0-3	0-3	0-3

Il a grêlé sur le secteur de Trespoux Villesèque le 1<sup>er</sup> juillet, des parcelles ont été très fortement impactées.

Les prévisions pour la fin de semaine sont encore incertaines. Surveillez votre météo.

## STADES PHENOLOGIQUES







Premiers grains à véraison



Stade 35 : début véraison

Cépage	Fermeture de grappe	Tout premiers grains vérés	Début véraison
Merlot			
Côt			
Chardonnay			

Tableau des stades phénologiques du vignoble

Code couleur :	Stade majoritaire	
Code codiedi .	Stade présent	

L'ensemble des cépages est au stade « Fermeture de la grappe. Les tout premiers grains vérés sont observés sur des parcelles de Gamay.





Cot à Bovilla (CA46)

## BLACK ROT (Guignardia bidwellii)

Pour en savoir plus : Le black-rot sur ephytia

#### • Situation au vignoble

Pas d'évolution sur le vignoble, le black rot est contenu.



Black rot sur baies (SODEPAC)

**Évaluation du risque**: La phase de sensibilité s'étend jusqu'à fermeture complète de la grappe sur les parcelles saines. Des repiquages peuvent encore avoir lieu jusqu'à la véraison sur parcelles impactées sur grappes.



#### Techniques alternatives :

Il existe des produits de biocontrôle utilisable contre cette maladie. Pour en savoir plus, consultez la note nationale en cliquant <u>ICI</u>.



Mesures prophylactiques : Favoriser l'aération des grappes pour éviter que l'humidité reste au niveau des baies.



Résistance: le black rot présente des résistances vis-vis de certains produits phytosanitaires. Il est important de les connaître et d'adapter son calendrier de traitement en fonction de ce risque de résistance. Pour en savoir plus, consultez la note nationale en cliquant ICI

# MILDIOU (PLASMOPARA VITICOLA)

#### Situation au vignoble

Dans l'ensemble il y a peu d'évolution, mais le mildiou peut progresser sur les parcelles déjà atteintes. Quelques repiquages ont été observés ponctuellement sur feuilles mais le mildiou est globalement sec. Sur grappe, il y a peu d'évolution.

Evaluation du risque : Des repiquages peuvent encore avoir lieu avec une simple rosée ou de la pluie, avec des symptômes sporulés. Restez vigilants jusqu'à véraison. Il faut aussi préserver l'état sanitaire du feuillage afin qu'il reste fonctionnel jusqu'à la récolte.



Techniques alternatives: L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et peut aider dans la gestion du mildiou. Consultez la liste des produits de bio-contrôle ici.

Mesures prophylactiques: En cas de symptômes sur jeunes feuilles, un rognage léger peut permettre de limiter l'évolution du champignon en empêchant les repiquages vers le bas de la végétation.

Favoriser l'insolation et l'aération des grappes. Vous pouvez notamment pratiquer l'effeuillage.



Résistance: le mildiou présente des résistances vis-vis de certains produits phytosanitaires. Il est important de les connaître et d'adapter son calendrier de traitement en fonction de ce risque de résistance. Pour en savoir plus, consultez la note nationale en cliquant ICI

# OIDIUM (ERYSIPHE NECATOR)

#### Situation au vignoble

#### Évaluation du risque :

Sur parcelle saine, une fois le stade « fermeture complète de la grappe » atteint, la protection peut être stoppée.

Sur parcelle présentant des symptômes, il faut rester vigilant jusqu'à la véraison afin de limiter la propagation du champignon.



Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle : https://ecophytopic.fr/proteger/liste-des-produits-de-<u>biocontrôle</u>

Mesures prophylactiques: Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV. Vous pouvez notamment pratiquer l'effeuillage.





**Résistance**: l'oïdium présente des résistances vis-vis de certains produits phytosanitaires. Il est important de les connaître et d'adapter son calendrier de traitement en fonction de ce risque de résistance. Pour en savoir plus, consultez la note nationale en cliquant <u>ICI</u>

## VERS DE LA GRAPPE (Lobesia botrana)

#### Modélisation

Stade L4 majoritaire.

Situation dans les parcelles



Aucun papillon n'a été piégé. Les perforations sont maintenant visibles.

**Évaluation du risque** : La gestion de la G2 n'est plus d'actualité. Afin d'évaluer le niveau de pression et ajuster la stratégie en G3, prévoir un dénombrement des perforations.

Perforation d'eudemis et sa larve (photo CA81)

Seuil indicatif de risque:

- 10 perforations pour 100 grappes en fin de G2
- 5 perforations pour 100 grappes en fin de G2 (parcelle en confusion)

**Techniques alternatives**: La confusion sexuelle est une méthode de lutte biologique. https://www.vignevin-occitanie.com/fiches-pratiques/confusion-sexuelle/

## CICADELLE VERTE (Empoasca vitis)

#### Situation au vignoble

Les larves de cicadelles progressent. Des symptômes de grillures sont bien visibles. Le seuil de vigilance est atteint sur de nombreuses parcelles.





Grillures sur Cot (photo SODEPAC)

Évaluation du risque : Le risque augmente.

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce ne sont pas les adultes mais les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure. Surveillez les populations de larves.

Seuil indicatif de risque : 50 larves de cicadelle pour 100 feuilles.

*Mesures prophylactiques : L'application d'argile, de talc, ou de lait de chaux comme barrière physique est à mettre en place.* 

## FLAVESCENCE DOREE (SCAPHOIDEUS TITANUS)

Pour en savoir plus : sur ephytia

#### • Situation au vignoble

Évaluation du risque : Les dates d'intervention sont fixées par la DRAAF :

Т3	<b>En conventionnel</b> : A réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque (dates à préciser ultérieurement)	Dates à venir
	En AB : selon analyse de risque	<b>Terminé</b> : 10 jours après le T2, selon analyse de risque (du 29 juin au 8 juillet)

Le T3 n'est obligatoire que sur les parcelles de vigne-mère.

Dans tous les autres cas, sa réalisation est soumise à l'analyse de risque et est conseillée si :

- présence de foyers (parcelles à plus de 20%) dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2024 (ou antérieurement) ;
- présence de friches de vigne dans l'environnement proche ;
- présence de pieds FD dans la parcelle ...

Pensez à enlever tout pied atteint dès sa détection.

Pour en savoir plus : DRAAF Occitanie



## **DIVERS**

Les symptômes **d'érinose** sont visibles. Les **maladies du bois** sont visibles avec des formes lentes mais aussi apoplectiques sur de nombreux cépages.

De l'échaudage est aussi observé, la vigne commence aussi à souffrir du stress hydrique.



Echaudage sur Gamay (photo CA81)



Maladie du bois (photo CA81)

#### Annexe – Notes nationales Biodiversité – BSV (cliquer sur les images)

























Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre les bioagresseurs. Ils sont consultables à l'adresse <a href="https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole">https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole</a>





Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une note nationale décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière. De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'action différents, alternance des modes d'action au sein d'un programme et/ou au fil des saisons, mosaïque spatiale.

Retrouvez ici la note technique 2025 sur les résistances aux maladies en vigne.

#### Prochain BSV le 22/07/2025

#### REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Lot, SODEPAC, Natera, Vitivista, Vinovalie Cave des Côtes d'Olt et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.